

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 2 FEVRIER 2001

Etaient présents :

Cabinet MOREL-BERTHET: M. RIZZO

Conseil Syndical: Mme FRANCOIS, MM CARRE, CASTRIC, MAUGEY, MAUREL, MEUNIER, NOEL

Membres associés : M VAN WASSENHOVE

Excusés : Mme de la ROCHE, MM MOREL, REBOURCET

Délégués d'immeuble: Mmes GAUTRON, MEILHAC, POUCHARD,
MM BAVIERE, LACHAPELLE, SONCARRIEU

Copropriétaires : M BALDY

1- Compte rendu de la commission de ravalement

- **La commission travaux** s'est réunie à deux reprises en janvier pour récupérer les pièces du dossier d'appel d'offre et pour analyser avec les architectes des points délicats. Il y a convergence de vue sur la constitution du dossier, mais il manque toujours de pièces. Ce dossier devant être complet et analysé par la commission travaux pour pouvoir lancer l'appel d'offre, il est peu probable que l'objectif du 15 février soit maintenu. Une réunion prévue le 8 février permettra de juger si l'appel d'offre peut être lancé. Il est probable qu'il faille faire une **assemblée générale «spéciale travaux de ravalement »** (probablement à l'automne).

La **demande d'autorisation de travaux** sera faite dès que le dossier sera approuvé par la commission travaux. Le **coordonateur sécurité** Corest, missionné pour ces travaux, a pris contact avec les architectes pour intégrer le PGC dans le dossier d'appel d'offre.

- **M VAN WASSENHOVE** fait remarquer que le contrat passé avec les architectes doit être éclairci.
- **M MAUGEY** fait des remarques sur le contrat et sur la mission des architectes et souhaite une réunion du conseil syndical spécifique à ce sujet.

2- Problème de voisinage avec la place du marché

- De plus en plus de personnes indélicates (commerçants ou clients) squattent les places de parkings situées à proximité du marché. Il a été décidé dans un premier temps de **faire un essai** en fermant avec des barrières métalliques les accès situés à proximité du marché (voir note affichée dans les halls des immeubles).

3- Stationnement sauvage

- De nombreuses personnes utilisent (malgré les avis) les pelouses, trottoirs, sorties de parkings pour y garer leur véhicule alors que leurs places de parking les attendent un peu plus loin. Les Résidents doivent informer leurs visiteurs (entreprises ou particuliers) des interdictions et les faire respecter..
- Un certain nombre de places pourrait aussi être libéré en enlevant **les épaves (aux frais de leur propriétaire)**, certaines ne sont pas assurée, nous nous rapprochons de la Gendarmerie.

4 – Fermeture du jardin à la Française

- En réponse à la note de Mme Meilhac reprochant la fermeture à clef des accès au jardin à la Française il a été précisé en réunion que cette fermeture avait été mise en place pour empêcher l'utilisation des allées à des fins égoïstes et injustifiées (déchargement des courses ou des meubles) alors que les enrobés viennent d'être refaits et qu'ils restent fragiles lorsqu'il y a de l'eau ou du gel. Toutefois, la clef pourra être **prêtée exceptionnellement pour des cas graves** (ambulances).

5 – Recrutement pour la piscine

- M RIZZO cherche un Maître nageur et une personne pour filtrer les entrées pendant les mois de juin, juillet et août.

6 – Petits travaux

- M. KIM étant en arrêt maladie les petits travaux courants prennent du retard (peinture des N° des parkings par exemple).

**Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),
Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les
renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement.**

7 – Le courrier

- Le Président souhaite qu'il lui soit signalé les anomalies concernant la distribution de courrier dans la résidence (récupération des colis chez le gardien ou non-distribution des Recommandés chez les résidents par exemple), une discussion est en cours avec la Poste pour améliorer ce service fortement détérioré depuis quelques mois.
- Des étiquettes avec les noms et étage des résidents seront posées au rez-de-chaussée des immeubles. (prévu dans le prix des boîtes aux lettres)

8 – Union Syndicale des Grandes Résidences

- Une réunion a eu lieu dernièrement pour présenter le projet de loi sur la gestion des copropriétés. M MAUREL tient ce texte à la disposition des intéressés à la loge du gardien.
- Une action est lancée pour comparer les charges des grandes résidences par sujet et par équipement.

9 - Tri sélectif

- Une note de M. GAUTRON fait état d'un certain nombre de problèmes (odeurs, hygiène) liés à la mise en place du tri sélectif. Il y a effectivement des immeubles ou certains résidents confondent **les poubelles ménagères avec les containers du tri sélectif** alors que dans d'autres immeubles l'utilisation des containers a bien été assimilée.
- Une nouvelle campagne de sensibilisation sera réalisée, c'est une fois de plus une question de **discipline personnelle** et des respects des autres (rincer les bouteilles, ne pas jeter des emballages contenant des restes alimentaires)..
- Le nettoyage des containers sera revu mais dans la limite du raisonnable afin de maîtriser le surcoût généré par ce nettoyage.

JM et LM 08/02/2001

Nous remercions les délégués de bâtiments et copropriétaires qui se sont joints à nos débats.

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le :

Lundi 5 mars 2001 à 20 heures

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtelevision@club-internet.fr

sur simple demande à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement.